

DÉLIBÉRATION 2022 – 15

SYNDICAT MIXTE OUVERT « NORD-PAS-DE-CALAIS NUMÉRIQUE »

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Objet : Approbation de la convention de partenariat relative à l'Environnement Numérique de Travail des Hauts-de-France

Le seize juin deux mille vingt-deux, le comité syndical du Syndicat mixte ouvert Nord – Pas-de-Calais Numérique s'est réuni à Lille, dans les locaux du Conseil régional des Hauts-de-France, sur convocation en date du dix juin deux mille vingt-deux, sous la présidence de Mme Bénédicte MESSEANNE-GROBELNY.

Collectivité	Membre	Présents	Absents	Excusés	Pouvoir à
Conseil régional des Hauts de France	Mme Valérie BIEGALSKI	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Mme Emilie BOMMART	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	M. Christophe COULON	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	M. Arnaud DECAGNY	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Mme BIEGALSKI
	M. Luc FOUTRY	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	M. Alban HEUSELE	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	M. Yvan HUTCHINSON	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	M. BARTHOLOMEUS
	M. Frédéric LETURQUE	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Mme MESSEANNE-GROBELNY
	M. Jean-Michel MICHALAK	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Mme VANPEENE
	M. Benoît TIRMARCHE	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Département du Nord	M. Grégory BARTHOLOMEUS	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	M. Luc MONNET	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Mme Marie-Hélène QUATREBOEUF	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	M. Nicolas SIEGLER	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	M. MONNET
	Mme Anne VANPEENE	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Département du Pas-de-Calais	M. Claude BACHELET	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	M. Jean-Claude DISSAUX	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Mme THIEBAUT
	Mme Bénédicte MESSEANNE-GROBELNY	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Mme Véronique THIEBAUT	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Mme Sophie WAROT-LEMAIRE	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Collège ENT	M. André FIGOUREUX	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	M. Jean-Louis DAUCHY	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
		7	0	15	6

Le quorum étant atteint, le comité syndical peut valablement délibérer.

Préambule

L'impact croissant du numérique sur la société et l'économie nécessite que les futurs citoyens acquièrent des compétences numériques de haut niveau pour leur permettre d'évoluer dans un environnement numérique de confiance et d'en exploiter au mieux les opportunités par des usages éclairés, autonomes et responsables. Cette maîtrise est une condition de leur insertion citoyenne, sociale et professionnelle. Dans un monde connecté en perpétuelle transformation, il faut permettre aux jeunes de réussir, de s'adapter, de collaborer, de communiquer, d'apprendre autrement tout en contrôlant leur identité numérique et d'accéder de façon égalitaire aux usages du numérique.

Le déploiement de l'Environnement Numérique de Travail (ENT) sur l'ensemble du territoire des Hauts-de-France est un projet ambitieux qui a pour but de répondre à ces enjeux. Il est un des plus grands, voire le plus grand projet à l'échelle nationale et européenne en termes de nombre d'utilisateurs car il permet de réunir sur une même plateforme numérique des élèves de la maternelle au lycée favorisant ainsi le continuum 1er degré/2nd degré. Ce projet correspond à une volonté commune de développement des services numériques au bénéfice de la réussite des élèves du 1er degré, des collégiens et des lycéens du territoire des Hauts-de-France.

La mise en œuvre de cet ENT s'inscrit dans le cadre de la concertation et de la collaboration engagées entre la Région académique, la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt, les cinq Conseils départementaux, quatre syndicats mixtes du territoire des Hauts-de-France et le Conseil régional des Hauts-de-France, qui se matérialise dans la signature d'une convention de partenariat.

En effet ce projet complexe et d'envergure nécessite une coopération et collaboration forte entre ces membres qui s'articule autour des axes suivants :

- La mise en œuvre, l'exploitation, la maintenance et l'hébergement de l'Espace Numérique de Travail (ENT), axe qui relève des collectivités territoriales (Région, Départements, intercommunalités ou communes) et établissements publics (Syndicats mixtes et Agences d'ingénierie) ;
- L'alimentation (les annuaires), l'assistance, la formation et l'accompagnement des utilisateurs, axe qui relève des Autorités académiques ainsi que la mise en œuvre d'un observatoire des usages.

Le comité syndical,

Vu le projet de convention de partenariat relative à l'Environnement Numérique de Travail des Hauts-de-France,

Considérant l'intérêt qu'il y a pour le Syndicat de pérenniser et de développer son action d'accompagnement des collectivités dans le déploiement de solutions numérique pour l'éducatif,

Après avoir entendu le rapporteur, Sur proposition du Président,

Article 1 : APPROUVE la participation du Syndicat mixte Nord – Pas-de-Calais Numérique au partenariat relatif à l'Environnement Numérique de Travail des Hauts-de-France,

Article 2 : AUTORISE Monsieur le Président à signer la convention de partenariat relative à l'Environnement Numérique de Travail des Hauts-de-France.

Adopté par :

- Voix pour : 13
- Voix contre : 0
- Abstentions : 0
- Suffrages exprimés : 13

Pour extrait conforme :

Le Président du Syndicat mixte,

M. Christophe COULON



Annexe : Projet de convention de partenariat ENT